



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY S'ASSOCIE AU CONSEIL PRÉSIDENTIEL POUR L'AFRIQUE POUR ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE DE ENTREPRENEURS ISSUS DE LA DIASPORA AFRICAINE

Corporate - M&A | 02/07/21 |



Le cabinet August Debouzy rejoint l'initiative du Conseil Présidentiel pour l'Afrique mise en place avec Bpifrance, le *PASS Africa* et confirme son engagement afin d'accélérer le développement des entreprises à fort potentiel de croissance, ayant l'Afrique comme priorité dans leurs ambitions de développement.

August Debouzy est le premier cabinet d'avocats d'affaires de la place à mettre son expertise au service du *PASS Africa*, un parcours unique et prioritaire créé au sein de Bpifrance, à Paris et dans ses directions régionales, pour appuyer les entrepreneurs ayant un projet entre la France et l'Afrique, dans les domaines de l'investissement, de l'accompagnement, du financement, de l'assurance, de la garantie, et du soutien à l'innovation. Chaque année, ce sont une quarantaine d'entrepreneurs qui obtiennent le label *PASS Africa*. Ils bénéficient d'un suivi privilégié et coordonné d'un grand nombre de partenaires partout en France. Ils font également partie de la communauté *PASS Africa*, mobilisée et connectée pour des opportunités de réseau, de communication, et de partenariats, un accès aux grands RDV franco-africains, ainsi qu'une visibilité renforcée au sein de EuroQuity, le service digital de networking de Bpifrance, regroupant plus de 14 000 sociétés, 2000 investisseurs et 1500 structures d'accompagnement entre l'Europe et l'Afrique. Le *PASS Africa*, c'est aussi un programme de mentorat porté par les lauréats, à destination de jeunes porteurs de projets, notamment issus des quartiers prioritaires. Des partenariats réunissant les instances gouvernementales de plusieurs pays africains sont également en cours, pour améliorer l'accueil des entrepreneurs dans les territoires.

Grâce à ce partenariat avec August Debouzy, chaque start-up sélectionnée bénéficie ainsi d'un accompagnement juridique sur-mesure, dispensé par les équipes du cabinet. Celui-ci intervient après une première étape de ciblage des besoins propres à chaque entrepreneur par les avocats.

En s'associant avec le Conseil Présidentiel pour l'Afrique, organisation fondée en 2017 par le Président de la République française Emmanuel Macron, le cabinet August Debouzy confirme sa volonté de s'engager durablement dans l'accompagnement du tissu économique du continent africain. Le Cabinet August Debouzy est un cabinet à l'ADN résolument entrepreneurial et cet accompagnement des entrepreneurs issus de la diversité s'inscrit dans la lignée de son programme d'accompagnement juridique Start You Up.

« *Le parcours PASS Africa témoigne d'une ambition, celle d'accompagner l'innovation radicale sur le continent africain, grâce à la mobilisation de parties prenantes engagées sur le terrain du changement. Nous sommes fiers, chez August Debouzy, d'être l'une de ces parties prenantes et de contribuer à la consolidation des économies africaines grâce au dynamisme des diasporas* », Leila Hubeaut, Associée au sein de l'équipe Infrastructures et Énergie d'August Debouzy.

« *Le PASS Africa n'est pas seulement un programme d'accompagnement, c'est une priorité. C'est une reconnaissance de la priorité qu'on souhaite donner à la diaspora en France, une reconnaissance de la richesse de notre diversité. Nous voulons que le PASS Africa soit une réponse nouvelle aux enjeux de l'entrepreneuriat des diasporas.* », a déclaré Wilfrid Lauriano do Rego, Coordonnateur du CPA.

À propos du Conseil Présidentiel pour l'Afrique



Le Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA) est une organisation fondée par le Président de la République Emmanuel Macron en août 2017, avec l'objectif de lui apporter un éclairage nouveau sur les enjeux de la relation entre la France et les pays du continent africain. Structure indépendante et composée de membres issus de la société civile et des diasporas, elle vise à développer un lien permanent avec la société civile, les diasporas et la jeunesse, dans le but de formuler des propositions d'actions dans des secteurs d'avenir de la relation entre l'Afrique et la France, l'entrepreneuriat, l'innovation, l'éducation, la santé, la culture, ...
